



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 16 avril 2018 à 19 heures 30 minutes
à la mairie

Présents : M. BARRAULT Serge, Mme BEZELGA Monique, M. BOUCHET Roland, Mme DEBELLE Muriel, M. DESOUCHE Dominique, Mme DION Nathalie, Mme DORAT Sandrine, Mme GREGOIRE Anne-Marie, M. GREMILLON Maurice, M. MAYORAL Jean-Pierre, Mme PEAUD Pascale, M. TEISSIER Freddy

Procuration(s) : M. ROGEON Dany donne pouvoir à Mme PEAUD Pascale

Absent(s) : M. MONTOUX François

Excusé(s) : M. ROGEON Dany

Secrétaire de séance : Mme DORAT Sandrine

Président de séance : M. BOUCHET Roland

Approbation et signature du procès-verbal de séance du 29 mars 2018.

2018-043 DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'AGENCE DES TERRITOIRES DE LA VIENNE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Monsieur Maurice GREMILLON.

2018-044 DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DU CLAIN SUD

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Monsieur Serge BARRAULT délégué, sans versement de la compensation financière.

2018-045 MISE EN PLACE DES COMPTEURS ELECTRIQUES LINKY

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de laisser libre choix à chaque consommateur de la commune d'opter pour la mise en place de ce compteur électrique électronique LINKY.

2018-046 TARIFS EXCEPTIONNELS DE LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe un tarif exceptionnel de 16,67 € H.T. soit 20,00 € T.T.C. la journée de location de la salle des associations, pour des personnes ou entreprises souhaitant réaliser des ventes de produits ou des réunions professionnelles, des organismes ou collectivités, jusqu'au 31 décembre 2018.

2018-047 DESIGNATION DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : désigne l'Agence des Territoires de la Vienne, Délégué à la Protection des Données.

Article 2 : donne délégation à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les opérations nécessaires à cette désignation.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

La Société SERGIES présente son projet d'installation d'une centrale de production d'électricité photovoltaïque. Le Conseil Municipal prendra une décision lors de la prochaine séance prévue le lundi 14 mai 2018.

Monsieur le Maire :

- relate la réunion publique avec la participation de la Gendarmerie Nationale relative à la participation citoyenne qui s'est tenue le 11 avril dernier, et déplore le manque de participants d'Aslonnes malgré l'importance de ce dispositif. Au vu de cet échec, un courrier sera fait et une réunion publique sera à nouveau organisée à 20 h 30 (date à définir).
- informe l'assemblée des propositions d'avancements de grade pour certains agents communaux en 2018 (2 favorables sur 3).

Fait à ASLONNES, le 17 avril 2018

Le Maire,
Roland BOUCHET

